

172 – OCTROI SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame Marie-Charlotte HELMBOLD est une jeune Saint-Maximinoise licenciée du Club Cycliste Saint Maximinois qui détient le statut de sportif de haut niveau de la liste espoirs dames de la Fédération Française de Cyclisme Provence Alpes Côte d'Azur.

Afin d'atteindre ce niveau, elle doit suivre des stages, prendre des cours particuliers et se déplacer dans les différents championnats, à ses frais.

Afin de l'aider à poursuivre son parcours de sportif de haut niveau, Monsieur le Maire propose d'octroyer à Madame Marie-Charlotte HELMBOLD une subvention exceptionnelle de 1 000,00 €.